

# Tournoi open Soultanbeieff 2023

## Homologué FIDE

### Règlement du tournoi

#### Article 1 : Organisation

Le tournoi open Soultanbeieff 2023 est un tournoi open d'échecs standard homologué FIDE en 9 rondes organisé par le CRELEL.

Il se déroulera du vendredi 03/03/2023 au vendredi 26/05/2023 dans les locaux du collège Sainte-Véronique de Liège; rue Rennequin Sualem 15, 4000 Liège.

La direction du tournoi est assurée par Ludwig Sputael ([ludwigvons@hotmail.com](mailto:ludwigvons@hotmail.com)).

Le coût de l'inscription est de 30€. 5€ de réduction pour toute personne pré-inscrite avant le 1er mars 2023 et 5€ de réduction pour les membres du club du CRELEL (cumulatif).

Est autorisé à participer toute personne étant affiliée à la FIDE.

La cote ELO prise en compte sera la cote ELO en standard à date du 1er mars 2023.

L'inscription implique l'acceptation du présent règlement.

Le tournoi est homologué FIDE et les résultats seront pris en compte pour la cote ELO en standard.

Le tournoi sera arbitré par Georges Marchal ([g.marchal1944@gmail.com](mailto:g.marchal1944@gmail.com)).

#### Article 2 : Dates et horaires

Ronde 1 : Le vendredi 03/03/2023 à 20h30

Ronde 2 : Le vendredi 10/03/2023 à 20h15

Ronde 3 : Le vendredi 17/03/2023 à 20h15

Ronde 4 : Le vendredi 24/03/2023 à 20h15

Ronde 5 : Le vendredi 07/04/2023 à 20h15

Ronde 6 : Le vendredi 21/04/2023 à 20h15

Ronde 7 : Le vendredi 28/04/2023 à 20h15

Ronde 8 : Le vendredi 19/05/2023 à 20h15

Ronde 9 : Le vendredi 26/05/2023 à 20h15

Remise des prix le vendredi 09/06/2023 à 20h.

Toutes les parties commencent quand l'arbitre annonce le début de la ronde. Les pendules des retardataires sont démarrées par l'arbitre ou par l'adversaire.

### **Article 3 : Absences et forfaits**

Les absences sont autorisées à la condition d'avoir été annoncées avant la publication de l'appariement définitif de la ronde suivante. Aucun point ne sera distribué pour une absence et le joueur ne sera pas apparié pour la ronde concernée. L'annonce d'une absence se fait soit par le biais de la feuille de résultat de la ronde précédente soit en contactant le directeur des tournois par mail ou par téléphone.

La publication de l'appariement définitif a lieu le jeudi précédant la ronde concernée à 20h.

En cas d'absence non-annoncée, le joueur sera apparié normalement et sera déclaré forfait après le délai de forfait.

Le délai de forfait est d'une heure à partir du début de la ronde.

En cas de deux absences non-annoncées, le joueur sera déclaré forfait pour le reste du tournoi.

### **Article 4 : Règles du jeu**

Les règles du jeu appliquées sont les règles de la FIDE en date du 1er mars 2023.

Rappel : Toute personne ayant terminé sa partie devient directement spectateur et répond donc aux mêmes règles qu'un spectateur (respect du silence, distance avec les parties en cours, pas d'appareils électronique sur soi,...).

### **Article 5 : Cadence de jeu**

La cadence sera de 90min pour 40coups + 30min, 30sec d'incrément dès le premier coup, système Fischer.

### **Article 6 : Appariements**

Les appariements se feront au système Suisse intégral assisté de la dernière version du logiciel SWAR.

Les cotes prises en considération pour les appariements seront dans l'ordre de priorité :

1. ELO FIDE Standard au 1er mars 2023
2. Dernière cote ELO nationale

### **Article 7 : Départages**

Le système de départage est le suivant :

1. Buchholz tronqué 1
2. Buchholz
3. Résultat mutuel
4. Moyenne ELO adversaire cut
5. Nombre de victoires

## **Article 8 : Pendules**

La position des pendules est fixée par l'arbitre et ne peut en aucun cas être déplacée. Le joueur ayant les noirs peut, si il le désire, tourner l'échiquier et échanger sa place avec son adversaire avant la mise en marche de la pendule.

## **Article 7 : Communication des résultats**

Tous les résultats doivent être communiqués au directeur des tournois par le biais de la feuille de résultat qui doit-être complétée et signée par les deux joueurs.

## **Article 8 : Téléphones et autres appareils électronique**

Il est interdit à un joueur d'apporter un quelconque appareil électronique dans la salle de jeu à moins que l'appareil en question ne soit complètement éteint (ni vibreur, ni mode avion) et soit rangé dans un contenant fermé que le joueur ne sera pas autorisé à porter sur lui ou à transporté avec lui pendant sa partie ; il peut aussi le déposer visiblement à côté de son échiquier de manière permanente pendant sa partie.

Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra la partie en cours immédiatement.

L'utilisation d'un appareil visant au confort de vie du joueur peut déroger à ce point de règlement si il en fait la demande à l'arbitre au préalable. (sonotone par exemple)

Les spectateurs répondent également à ce point de règlement.

## **Article 9 : Conduite des joueurs et des spectateurs**

Il est demandé aux joueurs d'être silencieux, de ne pas manger devant l'échiquier, d'être respectueux de son adversaire, de ne pas parler d'échecs avec qui que ce soit, de ne pas analyser de parties en cours, de ne pas avoir de lecture échiquéenne et de faire preuve de fair-play.

Les joueurs sont autorisés à analyser leur partie une fois celle-ci terminée, mais dans la salle prévue à cet effet, et non dans la zone de jeu (salle ou les parties sont jouées).

Il est demandé aux spectateurs de respecter une distance raisonnable avec les échiquiers, d'être silencieux, de ne pas parler de partie en cours, de ne pas avoir d'appareil électronique allumé sur eux et de ne pas intervenir dans une partie en cours.

Toute attitude non convenable ou tout manque de respect par rapport à la personne ou aux directives de l'arbitre et des organisateurs se verra sanctionné à sa juste mesure.

## **Article 10 : Prix**

L'intégralité du montant des inscriptions sera redistribuée en prix. Le nombre de prix ainsi que leurs montants seront calculés en fonction du nombre de participants et seront communiqués avant la première ronde. Le premier prix du classement général est garanti à 500€.

La remise des prix aura lieu le 9/06/2023 à 20h.